

Carole Delga a rencontré le Président de la République

La citoyenneté au coeur des échanges



Carole Delga a rencontré le Président de la République

Situation dans le pays, trains du quotidien, LGV, éolien flottant... La présidente de la Région Occitanie a eu hier après-midi une réunion de travail importante avec le Président de la République Emmanuel Macron

Le Président de la République a reçu hier jeudi dans l'après-midi la présidente de la Région, Carole Delga, pour échanger sur le climat national et les projets de l'Occitanie. Au cours de cette réunion de travail, la présidente de Région a tout d'abord insisté sur la nécessité de développer un nouveau mode de relation entre État et collectivités locales afin d'aller plus vite dans la réponse aux besoins et attentes de nos concitoyens. Le Président de la République y a répondu favorablement en affirmant vouloir recevoir une contribution des collectivités afin de "libérer les initiatives" dans les territoires.

Carole Delga a par ailleurs insisté sur le sentiment d'injustice fiscale, de fracture sociale et territoriale vécue par les citoyens et les maires des petites communes. Pour elle, une nouvelle participation citoyenne est à bâtir.

Plusieurs dossiers importants de la région ont également été abordés, notamment les mobilités et l'éolien flottant.

Carole Delga a tout d'abord évoqué la question des "petites lignes" ferroviaires que la Région souhaite rénover ou rouvrir suite à la concertation citoyenne des Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité initiée par l'Occitanie. Elle a rappelé que la Région finançait 91 % des coûts des travaux, mais n'avait pas la maîtrise d'ouvrage, entraînant des retards dans la mise en œuvre et des surcoûts. Sa proposition pour faire en sorte que les régions puissent engager elles-mêmes les travaux, a été jugée favorablement par le Président de la République.

Concernant la question des deux LGV Montpellier-Perpignan et Bordeaux-Toulouse, indispensables pour l'attractivité du territoire et le développement des trains du quotidien, Carole Delga a demandé au Président de la République d'introduire dans la future loi LOM sur les mobilités qui devrait être discutée en mars prochain, la création de sociétés de projets pour mener à bien ces deux lignes, s'inspirant de celles mises en œuvre pour le Grand Paris Express. Emmanuel Macron a affirmé vouloir examiner avec ses services cette proposition.

Quant à la Loi LOM, Carole Delga a souligné la nécessité d'une offre renforcée et cohérente des transports collectifs dans les aires urbaines saturées. La présidente s'est dite prête à proposer de nouvelles formes de coopération entre collectivités pour apporter des réponses concrètes.

Carole Delga a également exposé sa proposition de carte grise modulable selon la puissance fiscale, permettant notamment aux propriétaires de véhicules de 4, 5, 6 chevaux, de payer moins cher leur carte grise. Un amendement au projet de Loi de Finances avait été porté par les socialistes au Parlement fin décembre mais rejeté par la majorité. La présidente de Région a demandé, au Président de la République qui a émis un avis favorable, de ressaisir la majorité sur cette question de justice fiscale.

Au sujet de l'éolien flottant, la présidente de Région a exprimé à nouveau sa déception quant aux annonces faites en décembre par le Premier ministre, lors de la présentation de la Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE). Suite à cet échange, le Président de la République s'est dit prêt à revoir les capacités annoncées initialement, permettant ainsi à la Méditerranée de ne pas être oubliée.

Redonner du pouvoir de décision aux citoyens

Cette réunion de travail s'est achevée par un échange sur le "grand débat national", dont l'une des premières étapes se déroulera vendredi prochain en Occitanie, dans le Lot, en présence du Président de la République. Carole Delga a réaffirmé sa position, à savoir l'organisation d'un véritable débat, et non d'un "débat gadget", avec une méthode, du temps, des objectifs, le tout sous le contrôle d'une autorité indépendante, garantissant ainsi à chaque Français de participer et de s'exprimer en toute transparence.

